



Tranche de vie de Victor Jourdan.

Réfractaire au Service de Travail Obligatoire (STO) (1), je rejoins le village de Saint-Véran (hautes alpes – 2050m) en **mars 1943** (j'ai 19 ans).

Le maire de ce village rassemble les paysans dans une ferme et ceux-ci décident de me confier un troupeau de chèvres. Je peux ainsi échapper au STO.

Je suis logé dans une cabane en bois à quelques centaines de mètres du village et je dispose de sacs de jute pour me couvrir. La nourriture m'est fournie chaque jour en fonction du nombre de chèvres gardées, soit une « tasque » (musette) par jour. Je n'ai plus de semelles et je suis obligé d'entourer mes chaussures avec des chutes de sac de jute que je fixe avec du fil de fer, pour suivre le troupeau

En **juillet et août 1943** des camarades fuyant comme moi le STO, me rejoignent, mais pour ceux-ci il n'y a pas d'emploi.....Je partage ma ration alimentaire, toujours égale, dans ma tasque journalière, mais à quatre, la nourriture manque.

Nous décidons alors, à l'insu du berger, d'étrangler des moutons pour nous nourrir. Nous mangeons ces moutons à demi crus car à plus de 2500m d'altitude il y a plus d'herbe gelée que de bois pour faire du feu ; nous mangeons aussi parfois des marmottes.

A Saint-Véran en 1943, une mine de cuivre et or (le peu d'or présent était recherché à la batée après avoir concassé le minerai) est dirigée par monsieur **Wendel** (suisse). Les allemands ne contrôlent apparemment pas directement la mine et plus de cent mineurs échappent ainsi au STO.

Nous donnons aux jeunes mineurs le complément de notre viande de mouton, car comme nous ils ont faim.

Cette viande transportée dans des sacs tyroliens a malheureusement intoxiqués les mineurs. Cette intoxication est heureusement sans gravité mais les paysans ayant appris l'origine de la maladie font l'inventaire du troupeau de mouton.

Bien entendu, il en manque, si deux de mes camarades purent s'échapper, je dois, contraint par les paysans, entrer dans ma cabane avec deux camarades et nous y sommes enfermés et la porte cadénassée. Les gendarmes sont prévenus.

Une personne âgée, madame veuve **Isnel** est chargée de nous ravitailler à travers les barreaux de ma cabane. Possédant les clés du cadenas, elle prend sur elle la responsabilité de nous libérer. (quelques années après la guerre, je me suis rendu

à Saint-Véran. Au cimetière derrière l'église, j'ai pu constater que madame Isnel avait vécu près de cent ans –j'en fus heureux).

Dans notre fuite nous croisons les gendarmes entre Saint-Véran et Ville-Vieille, ils sont très compréhensifs.

De retour à Marseille mon ami **George Vidal** et moi-même passons le concours de gardien de la Paix.

Le **5 octobre 1943**, nous sommes affectés au Groupe Mobile de Réserve **GMR** « Camargue » situé au château Saint Thys dans le quartier de Saint loup à Marseille (qui deviendra plus tard la CRS 151)(2). Là, nous recevons une instruction militaire durant 6 mois. Je fais donc parti d'un peloton du GMR « Camargue » commandé par le lieutenant **Charles Dervaux**.

En déplacement en Saône et Loire, le **27 mai 1944** le Lieutenant prend contact avec les Forces Françaises de l'Intérieur (**FFI**) de l'Armée Secrète (AS) et le **10 juin 1944**, après une prise d'arme au monument aux morts de la ville de « Louhans » nous prenons la direction du maquis. (Une photo de mon groupe GMR passant au maquis se trouve dans le livre de René Pacaut « Maquis dans la plaine » 5^{ème} édition).

Nous sommes affectés au groupe « TOM » 6^{ème} escadron de la garde.

Les jours qui suivent, nous faisons des barrages sur les routes fréquentées par les convois de soldats allemands et la nuit nous posons des explosifs sur les voies de chemins de fer afin de retarder le passage d'un train blindé allemand. Le lieutenant **Dervaux** et le chef **Graziani** restent nos chefs hiérarchiques. Nous sommes en possession d'une mitrailleuse.

La nuit, nous changeons de cantonnement (grange de grande ferme) afin de nous procurer également de la nourriture.

Pris d'une infection urinaire, on me ramène en ville (Louhans) pour des soins. Les FFI m'ont installé à l'hôtel du cheval rouge avec un camarade malade des poumons. J'ai pour mission de rejoindre, sur la place de la gare de Louhans, deux jeunes filles étudiantes institutrices (mesdemoiselles **Edith Clair** et **Yvette Legris**). Elles me remettent une musette dans laquelle il y a des messages et des courriers que je dois transmettre pendant la nuit à un FFI.

Le **15 juin 1944**, le garde **George Vidal** conducteur d'une ambulance me prend au passage à l'hôtel du cheval rouge. A l'arrière du véhicule se trouvent deux camarades et au fond du véhicule, deux soldats allemands blessés. Mon camarade **Ardiet Jean** blessé par balle au genou et le garde **Borg** blessé grièvement. Je prends place sur le marchepied de l'ambulance Renault avec à mon bras la mitrailleuse du garde qui conduit. Nous descendons la grande rue de Louhans...puis nous dirigeons vers une sorte de château-hôpital devant de grands escaliers. Le personnel infirmières et docteurs sont en blanc. Après avoir parlementé avec la direction, ceux-ci acceptent les deux blessés allemands pour les soigner ... mais pas les français...par crainte de représailles de la part des allemands.

Nous repartons alors en direction du centre de Louhans et je m'adresse aux passants sur les trottoirs... je prends ainsi contact avec une bouchère madame **Bossul** résistante également. Elle comprend aussitôt la situation, dans une rue derrière sa boucherie, elle attelle un cheval à une charrette où nous installons le garde **Borg** (il était mort). Le garde **Ardiet** monte à coté de madame **Bossul** qui, se chargeant de tout, part ainsi dans la nuit avec son attelage. Le garde Vidal me ramène à l'hôtel du cheval rouge...puis rejoint le maquis au lieu « la Vernotte ».

Alors que mesdemoiselles **Clair** et **Legris** me remettent une musette sur la place de la gare, le train blindé allemand entre en gare et aussitôt des soldats allemands se déploient et viennent dans notre direction en poussant des cris. Nous nous séparons aussitôt. Je cours jusqu'à l'hôtel du cheval rouge. Là il y a effervescence, avec deux FFI, je rejoins une remise à quelques centaines de mètres, nous dégageons un véhicule Citroën traction avant noire portant en grosses lettres FFI sur le côté et nous prenons la direction de Mâcon.

A quelques kilomètres de cette ville, les deux FFI me déposent dans une petite ferme isolée. Les paysans, un couple dont le fils est prisonnier en Allemagne, me reçoivent comme un fils au risque de voir leur ferme brûlée pour ce soutien au maquis.

Je perds tout contact avec mon groupe « TOM ». J'aide les fermiers dans leurs travaux, la fermière me soigne avec des plantes mais mon état s'aggrave.

Prévenu que des SS ratissent, brûlent et pillent des fermes isolées, je décide de les quitter. Je vais essayer de rejoindre Marseille où ma mère pourra me soigner. Nous arrachons des choux dans leur champ, chargeons leur charrette et je me cache sous la banquette (sous les choux), le fermier est assis au dessus de moi. Nous pénétrons ainsi dans le marché de Mâcon. La charrette sera contrôlée par un soldat allemand qui a sondé les choux à la baïonnette, le fermier fut parfait.

Je suis aidé par un chauffeur de camion Renault de la société « Eclair » (gazogène bleu) en partance pour le marché de Lyon. Celui-ci me cache à l'arrière de la cabine, bloqué par les choux. J'y reste 48h sans autre nourriture que quelques feuilles de choux.

Arrivé au marché, je suis confié à un résistant de Lyon et caché dans les combles d'un bar. On me conseille de me rendre à la gare et de prendre un train pour Marseille. Aidé par ces résistants, les gares étant contrôlées par les allemands, je parcours plusieurs centaines de mètres sur les voies afin de remonter vers les têtes de train sans être vu. Je parviens à m'introduire dans un train sanitaire. Il n'y a à bord que des infirmières et des enfants très jeunes. J'aide celles-ci à placer les enfants et je suis tout de suite accepté comme faisant parti du personnel.

Dans la nuit le train s'arrête, le pont devant nous a sauté. Afin de prendre un train plus loin, le convoi continue sur la rive droite du Rhône (descendant vers Marseille). Il faut traverser le Rhône sur un bac tiré par câble sur la rive opposée. Plusieurs aller retour sont nécessaires pour faire traverser les enfants effrayés. Vers minuit le train arrive gare Saint Charles à Marseille. La gare est contrôlée par les allemands. Aidé par un contrôleur, je me cache dans un wagon et je parviens à rejoindre la gare de la Blancarde. Je saute sur le ballast et je traverse de nuit le

cimetière saint Pierre. J'atteins le quartier de Saint Loup où demeure ma mère. Celle-ci ne me reconnaît plus, j'avais perdu 11kilos...Elle me dit que des hommes sont venus plusieurs fois voir si j'avais pris contact avec elle, elle a peur pour moi, elle me remet la seule nourriture quelle possède alors – un kilo de sucre – elle me conseille de me cacher dans la colline et me donne un pistolet automatique 6,35mm, ayant appartenu à mon grand père, avec des munitions.

Je connais une grotte dans la gorge noire, je m'y rends et dans la nuit je suis rejoint par deux amis de la classe 42 recherchés également par le STO. Leur sœur, **Marie**, nous porte un peu de ravitaillement (raisins et figues). A quelques heures de la libération de Marseille, **Marie** nous sauve la vie. Elle vient nous ravitailler et tout près de notre cache croise une patrouille de soldats allemands armés et camouflés qui fouillent les alentours. Elle plaisante avec eux et détourne leur attention alors qu'ils passent à 4m de notre trou.

Un soir dans la colline, cherchant de la nourriture, je rencontre un soldat allemand ivre, je lui mets mon pistolet derrière la nuque, mais je ne peux tirer de sang froid, bien m'en a pris car une autochenille survint et je n'ai que le temps de me cacher.

Les obus shrapnels pleuvent. Un obus éclate sur le haut d'un figuier alors que je ramasse des figues pour nous ravitailler – la chance est de mon côté, je n'ai pas une égratignure.

Durant tous ces jours passés dans la colline près du massif de Sainte Croix qui domine Marseille, je constate qu'un grand ouvrage militaire allemand (blockhaus) grouille de militaires, chevaux, canons sur roues etc...Un grand trou qui doit servir d'aération à l'ouvrage est visible sur flan de colline.

Dans la dernière nuit qui a précédé notre libération, des soldats allemands placent à moins de 100m de notre cache, un canon sur roues. Nous entendons mes deux amis et moi les ordres des canonnières et les obus passent au dessus de nos têtes en direction de la ville d'Aubagne, certainement pour stopper les troupes qui ont débarqué quelques jours plus tôt près de Cavalaire.

Le lendemain **26 août 1944**, des soldats en burnous (manteau de laine) ne parlant pas français ont failli nous arroser avec leurs mitraillettes « Thompson » car dans notre trou, nous sommes habillés en short et chemise kaki. Heureusement, un sergent français du 11^{ème} Goum intervient. J'informe aussitôt le capitaine sur l'emplacement de l'ouvrage allemand et surtout sur la situation de la bouche d'aération très visible à plus d'un kilomètre. Dès lors, je sers de guide à l'unité. Un assaut est lancé par les goumiers – des allemands sortent par la bouche d'aération de la colline de Sainte Croix avec un drapeau blanc - Les goumiers se mettent alors à découvert mais des allemands fanatiques tirent sur leurs frères d'armes qui se rendent et sur les goumiers. Il y aura une dizaine de tués chez les goumiers.

Le soir, dans l'attente d'une nouvelle attaque prévue le lendemain, nous avons abattu un cheval blessé de l'armée allemande (une balle de Thompson dans le front) et nous le mangeons aussitôt. Le sergent du 11^{ème} Goum (3) (ou 1^{er} GTM) (4) qui nous a sorti de notre trou, chante « une partie de pétanque » face à l'ouvrage allemand. Il est originaire du quartier de la belle de mai à Marseille où sa

mère réside encore. Son regard se porte souvent dans la direction de ce quartier où il espère aller bien vite. Il n'a pas revu sa mère depuis trois ans.

Le lendemain, **27 août 1944** alors que l'attaque se prépare, nous voyons sortant de la bouche d'air de nouveau un drapeau blanc. Cette fois ci nous prenons des précautions, mais les allemands se rendent sans condition avec à leur tête le général **Boie Claus (5)** commandant allemand de la zone sud de Marseille et près de 1000 hommes, officiers et soldats.

Dans ce blockhaus, il y a un stock important d'armes et de munitions de toutes sortes et de toutes nationalités et du ravitaillement. Il me semble qu'il y a beaucoup de chambres. A l'intérieur, je m'arme d'un fusil « lebel » et d'un pistolet automatique russe 8,63 m/m. faucille et marteau rouge sur la crosse noire ainsi que des baïonnettes de plusieurs nationalités. Nous découvrons également une machine à fabriquer des faux billets de banque français. Tous ce qui peut être emporté est amené dans le parc du château Saint Loup (Cante Perdrix) situé à 500m environ. Les billets trouvés sont brûlés. Les goumiers récupèrent les bijoux des prisonniers (montres, bagues, chaînes en or).

Marseille n'était cependant pas encore totalement libérée et des obus allemands tombent toujours sur la ville, obus lancés par les batteries allemandes situées sur l'île du Frioul. Le capitaine du 11^{ème} Goum reçoit l'ordre de rejoindre, avec les prisonniers, le camp militaire de Carpiagne qui vient d'être libéré. Nous quittons le château de St Loup à pied en une longue colonne, le millier de prisonniers encadrés par les goumiers et je guide le convoi en choisissant un itinéraire évitant la ligne de tir des batteries allemandes.

Je suis en tête, équipé de mon long fusil Lebel et sur ma droite marchent, le général allemand **Bloie** et le capitaine du 11^{ème} Goum. Nous empruntons le chemin vicinal de St loup à Ste Marguerite, le Cabot, le Redon, Vaufrège. Pour éviter la Gineste je propose au capitaine de passer dans la colline (vallon des cerisiers) non exposé aux batteries allemandes.

Durant le trajet le général allemand me tient conversation en français avec un fort accent « je suis vraisemblablement d'origine française... ma famille berlinoise remonte aux huguenots.... Je suis très heureux que la guerre se termine ainsi... » Il fut très aimable et courtois ; durant le trajet nous avons été filmé à plusieurs reprises pendant la marche par deux caméramans en civil avec caméra sur pied. (Je n'ai hélas malgré quelques recherches jamais trouvé ce film).

Durant ce trajet, le capitaine me charge de retourner avec 5 de ses goumiers au château de Saint Loup aux Trois Ponts, pour y garder les prises de guerre, armes, ravitaillement et instruments de musique. Les goumiers ayant droit aux prises de guerre durant un temps court.

Le lendemain, le **28 août 1944**, de retour dans un camion GMC pour récupérer ses goumiers et les prises, j'apprends par le capitaine que le 11^{ème} Goum a subi de lourdes pertes en hommes suite à l'attaque d'une position allemande à Marseille. Le sergent qui avait chanté « une partie de pétanque » est mort dans ce combat sans avoir pu revoir sa mère si proche ; le jour même de la libération de marseille. J'en fus très peiné.

Ne pouvant m'engager dans le 1^{er} GTM, je m'engage le **1^{er} septembre 1944** pour la durée de la guerre au 1^{er} régiment « La marseillaise » commandé par le colonel **Quérol**.

Le **17 septembre 1944**, je suis muté aux Forces Républicaines de Sécurité (**FRS**) en qualité de sergent à la 6^{ème} compagnie du Capitaine **Anglade**, le Colonel « **Pelletier** » commandant la ½ brigade.

L'instruction militaire reçue aux GMR me sera utile dans les FRS. Notre mission principale consiste à la recherche et à l'arrestation des agents de la gestapo cachés souvent dans des petits châteaux ou résidences éloignées du centre ville. Les exécutions des « gestapistes » se font par des soldats FRS sur le plateau de Malmousque à Marseille face à la mer (6).

Le **1^{er} novembre** je suis nommé inspecteur FRS, notre bureau se trouve au 1^{er} étage de la préfecture à Marseille, je suis alors armé d'un P38. Le matin de 8h à 9 h nous avons instruction (étude du droit pénal par un commissaire) ensuite, munis des mandats d'arrêt, nous procédons à l'arrestation des gestapistes. Le grand patron de la préfecture Commissaire de la République est monsieur **Aubrac**. Son appartement est au dessus de notre bureau. Les caves de la préfecture sont transformées en prisons avec portes à barreaux et une section de FRS garde l'ensemble. Les prisonniers après interrogatoires (musclés...) sont dirigés vers la caserne Audéoud via la Prison Chave ou encore les Baumettes.

L'Etat Major FRS se tenait au 425, rue Paradis, dans l'immeuble ayant servi de siège à la gestapo. Une réunion d'Etat-major avait lieu tous les jeudis soir. Lors de la deuxième réunion où j'assiste, on me présente une carte du parti communiste où figure déjà ma photo et mon identité et je refuse de la prendre (Je n'ai jamais su d'où pouvait provenir cette photo). On m'annonce alors que sans cette carte je ne pourrai jamais devenir officier... Très surpris de voir que cet Etat major des FRS prend ses ordres auprès du parti communiste et n'ayant jamais (encore aujourd'hui) fait parti d'aucun courant politique je demande à changer d'affectation.

Je me rend compte que les FRS liés au parti communiste cachent des stocks d'armes. Dans quel but ? Je pense que le parti envisageaient de prendre le pouvoir sitôt la France libérée...

Pour moi seule la France et la liberté de mon pays compte. La Nation n'étant alors pas encore totalement libérée, je demande un nouvel engagement pour la durée de la guerre au groupe de transport N° 506 SP 73 le 18 janvier 1945. Le capitaine de cette unité me réclame un certificat me libérant des FRS. Le capitaine **Anglade** de la 6^{ème} Cie FRS et le colonel **Pelletier** (7) commandant la ½ brigade FRS caserne Audéoud à Marseille refusent.

Libéré des FRS le 28 février 1945 lors de leur dissolution, je m'engage le **12 mars 1945** dans la 1^{ère} armée. Je suis libéré le **25 septembre 1945** puis réintégré le **1^{er} novembre 1945** dans les Compagnies Républicaines de Sécurité (**CRS**- créées le 8 décembre 1944). Je suis alors affecté à la CRS 152 de la Rose dans le cantonnement du GMR La Crau (8). Cette Compagnie sera désarmée lors d'un déplacement à Reims au camp de Coursis. Mon camarade de chambrée (qui deviendra le Colonel Spack) se félicite alors tout comme moi d'avoir refusé

d'adhérer au parti communiste à la demande du commandant de compagnie (Cdt Félix). La commission de la Hache ayant statué sur mon sort je suis réintégré dans la police, je passe environ un mois dans le commissariat de la Capelette à Marseille et je suis affecté à la CRS 174 (ex CRS 148 d'Albi) à Saint Loup.

Nous cultivons dans le casernement de quoi nourrir la compagnie. Avec cette compagnie j'effectue un déplacement de 10 jours en Allemagne où nous patrouillons dans des villes dévastées. A la dissolution de celle-ci, je suis affecté à la CRS 166 de Saint Pierre qui deviendra la CRS 54.

Pendant la guerre d'Algérie, j'effectue plusieurs déplacements :

- | | |
|-------------------------------|-----------------------------|
| - du 13/12/1952 au 20/02/1953 | Alger |
| - du 31/05/1954 au 04/08/1954 | La calle / Souk Ahras |
| - du 08/09/1955 au 03/12/1955 | Constantine / Batna / Aures |
| - du 06/08/1957 au 23/10/1957 | Alger facultés |
| - du 19/06/1960 au 04/07/1960 | Alger |

.....

(1)STO : Après l'appel aux volontaires de 1940 à 1942, puis l'appel aux volontaires pour la relève des prisonniers de guerre en juin 1942 et la déportation du travail pour les ouvriers, c'est le Service du Travail Obligatoire qui en février 1943 oblige les jeunes gens nés entre janvier 1920 et le 31 décembre 1922 d'effectuer ce STO.

(2) Pour la petite histoire, cette propriété avait appartenu à la famille Racine dont la fille avait été courtisée avant 1914, par le Colonel Pétain.

(3)Goum : Formation militaire supplétive recrutée par la France au Maroc (1908 et 1956)

(4)GTM Groupe de Tabors Marocains - Du 20 au 28 août, ils sont engagés dans la réduction des défenses de Marseille au sein de la 3e DIA sous les ordres du général de Montsabert. Le 2e GTM assure l'attaque sur Aubagne puis Carpiagne et la chaîne de Saint-Cyr pendant que le 1er GTM, par un large débordement nord des défenses de Marseille s'infiltré dans la ville par le nord et que le 3e GTM progresse par le sud sur la Ciotat et le long de la côte. Les 26 et 27 août, par les banlieues nord, est et sud les GTM réduisent les différentes résistances allemandes et prennent ainsi, avec les régiments de Tirailleurs de la 3e DIA, une part décisive à la capitulation de la garnison allemande obtenue le 28.



La libération de Marseille leur a coûté 7 officiers, 10 sous-officiers, 133 goumiers et trois fois plus de blessés.

(5) **01/03/38 Oberst puis 01/12/42 Generalmajor Claus Boie**

(1891-1983): chef du 130 régiment (10/11/38-04/06/40), puis 04/06/40-01/07/40 en réserve au sein du Wehrkreis XVII, puis chef du 44 régiment de réserve (01/07/40-02/09/41), puis chef du 572 régiment (02/09/41-14/11/42), puis 14/11/42-15/11/42 en réserve de l'O.K.H., puis chef de la feldkommandantur 541 (Biarritz-Mont-de-Marsan) (10/12/42-01/04/44), puis **commandant du verbindingstäbe 497 (feldkommandantur) (Marseille) (01/04/44-27/08/44)**, puis 27/08/44 il est capturé par les Français. [Après la guerre: 14/03/48 libéré et en retraite.] (<http://web.genealogie.free.fr>)

- (6) Les poteaux de téléphone en bois abattus par les obus allemand qui servent à ces exécutions sont changés après deux exécutions. Les FRS armés de fusil « mauser » mettent les balles à l'envers dans les douilles. Les poumons des exécutés sont arrachés par les balles et projetés à plusieurs mètres.
- (7) Plus tard le colonel Pelletier prendra le nom de Gaudillat...
- (8) Le Commandant FRS Morvan devient alors le Commandant de la CRS 152 Félix...

Note sur la tenue des goumiers

Chaque goup, étant une unité administrative, avait son propre modèle de "djellaba", sorte de pèlerine à manches, grossièrement tissée en laine épaisse, de teinte grisâtre, rendue imperméable par la présence de poils de chèvre et de laines de couleurs différentes. En général, s'y mêlaient de longues rayures blanches, noires, grises ou brunes. Quelques-unes étaient chinées. Mais pendant la campagne 1944-1945, les goumiers portaient tous une djellaba couleur muraille à raies brunes et noires, moins voyante. Un capuchon ("koub") servait à couvrir la tête par temps de pluie ou de neige, mais il était plus souvent utilisé comme sac à provisions. Le goupier percevait aussi une "gandoura" (blouse longue à manches courtes ou sans manches), une ample veste, un "séroural" (pantalon venant à mi-jambes). Ses jambes étaient protégées par des "tariouines" (bas de laine sans pied) Les chaussures ("naâïl", pluriel de "naâla") étaient constituées par des plaques rectangulaires de peau de boeuf non tannée entourant la plante du pied, les poils restant à l'extérieur. Elles étaient fixées à la cheville par des cordelettes en palmier. Par la suite, lorsque le frimas les saisit en montagne, les goumiers eurent droit aux brodequins ou aux snow-boots. Une sacoche en cuir ("choukara") leur servait de musette, elle était portée en bandoulière, alors qu'un poignard américain était le plus souvent glissé dans la ceinture retenant les cartouchières. Comme coiffure, les goumiers portaient le "khiout" (constitué par un écheveau de laine brune) ou la "rezza" (coiffure marocaine particulière), parfois le chèche kaki clair. Pendant les opérations en Europe, les goumiers portèrent le casque américain "Mle 17 A 1" (type "plat à barbe"), parfois placé au-dessus de la "rezza" et souvent recouvert d'un filet de camouflage. Les cadres français portaient le képi bleu-clair des Affaires indigènes ou le bonnet de police (pendant la période de l'armistice 1940-1942, ces cadres portaient le béret basque).

Si lors de la campagne de Tunisie, les goumiers marocains devaient se servir de mousquetons 1892, de fusils 1907-1915, de FM 1924-1929 avec un équipement constitué de cartouchières

modèle 1916 (bien que l'on rencontrât, à cette époque, dans certains goums, des équipements sahariens), l'armement des soldats marocains fut à partir de la seconde moitié de 1943 le même que celui qui équipait les divisions américaines et le reste de l'Armée d'Afrique (PM Thompson, carabine US M1, fusil 1903 ou US 17, mitrailleuses US calibre 30 et 50, mortiers de 60 et 81 mm). Les goumiers avaient, pourtant, conservé le fusil-mitrailleur français 24/29. Avant le débarquement en France, ils percurent en Corse, en 1944, des canons antichars américains.

